

Essai de caractérisation de la (très inconfortable) « civilisation » : Réfléchir en transdisciplinarité ?

EMMANUELLE SINARDET

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE, CENTRE D'ÉTUDES ÉQUATORIENNES –

CRIIA – UR ÉTUDES ROMANES

esinardet@parisnanterre.fr

1. Ce texte est le fruit d'une réflexion menée collectivement dans le cadre d'un séminaire du GRECUN, groupe de recherche du CRIIA – UR Études romanes, visant à interroger la notion de « civilisation » en tant que champ de recherche, formellement invoquée dans les textes académiques et les profils de postes offerts par les UFR de langues étrangères en France, mais dont les contours demeurent singulièrement flous face à des disciplines plus solidement établies comme l'histoire, la sociologie ou l'anthropologie. Ce séminaire a ainsi offert une opportunité précieuse de revenir sur nos pratiques intellectuelles, d'examiner leur portée heuristique et de favoriser un échange critique autour de nos approches. Il s'agit d'une parenthèse bienvenue – voire d'un privilège – dans un contexte où la profession d'enseignant-chercheur est de plus en plus absorbée par des responsabilités administratives croissantes, intensifiant les rythmes et réduisant l'espace consacré à la recherche. Je souhaite d'ailleurs exprimer ma gratitude à la revue *Crisol*, qui nous offre cet espace pour poursuivre la réflexion amorcée dans le cadre du séminaire. Qu'il me soit permis de préciser que cette réflexion repose avant tout sur mes propres expériences et observations, constituant une interprétation qui n'a pas vocation à représenter l'ensemble des points de vue possibles.
2. Nous avons tenté de cerner ce que peut être la recherche en « civilisation », en partant des difficultés qu'elle pose. En premier lieu, il ne s'agit pas d'une discipline au sens scientifique strict. Une discipline, bien qu'intégrée dans un cadre scientifique plus large, tend à acquérir une autonomie propre par la délimitation rigoureuse de ses frontières, la formation d'un langage spécifique, le développement ou l'utilisation de techniques distinctes et, potentiellement, par l'élaboration de théories qui lui sont propres. Aucune de ces caractéristiques ne s'applique à la « civilisation ».

Selon Edgar Morin (1994), la notion de discipline scientifique se réfère à une « catégorie organisationnelle » du savoir scientifique. Cette catégorie se manifeste aussi par ses effets structurels : elle engendre la division du travail intellectuel et la spécialisation. De plus, elle prétend répondre à la diversité croissante des domaines couverts par les sciences. Or, la notion de « civilisation » n'est pas validée en tant que catégorie scientifique autonome, comme en témoigne l'absence de reconnaissance par les instances du Conseil national des universités (CNU). Il n'existe pas de section CNU « Civilisation ». La recherche en « civilisation espagnole » ou en « civilisation latino-américaine » relève ainsi de la section CNU 14 Études romanes, bien qu'elle n'englobe ni la linguistique, ni les études littéraires, ni les domaines classiquement associés à la philologie. Nous parvenons à un paradoxe : la « civilisation » en tant que champ de recherche existe bel et bien – comme en attestent les fiches de poste lors des recrutements universitaires – sans toutefois jouir d'une pleine reconnaissance. Elle apparaît comme un domaine aux contours indéterminés, un espace intermédiaire dont les points de référence demeurent vagues. Toute la question consiste à savoir entre quels pôles, entre quels domaines et entre quelles compétences aussi cet espace se situe.

3. Par ailleurs, la division disciplinaire suppose des avantages certains. En effet, la structuration en disciplines permet non seulement de circonscrire le champ de la connaissance et de faciliter sa production, mais elle contribue également à la définition d'intérêts professionnels catégoriels propres aux membres d'une discipline donnée. Henry Mintzberg (1982) souligne que ces divisions institutionnelles et organisationnelles permettent la formation de communautés scientifiques et professionnelles distinctes. Ces avantages restent donc en grande partie inaccessibles aux spécialistes de « civilisation ». Les chercheurs en « civilisation » sont ainsi amenés à perpétuellement (re)négocier leur position au sein des recherches menées en France comme au sein des Études dites romanes, afin d'obtenir leur reconnaissance académique et leur légitimité. Nous observons qu'en l'absence d'une corporation distincte des « civilisationnistes », ce sont souvent les dynamiques internes des équipes de recherche qui permettent d'équilibrer les différentes spécialités, généralement classées en trois domaines s'agissant des Études romanes : littérature, linguistique, civilisation. La Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur (SoFHIA, ex SHF) reconnaît également ces trois domaines au sein de l'hispanisme. Les

recherches et les évènementiels recensés par la SoFHIA mettent en évidence le dynamisme de la « civilisation » espagnole et « latino-américaine ». En réalité, l'intégration de la « civilisation » dans un cadre académique et disciplinaire reste largement informelle et dépend en grande partie des efforts d'équité interne des chercheuses et chercheurs eux-mêmes, dans les Unités de recherche (UR), les équipes ou encore une société savante comme la SoFHIA. De cette perspective également, il apparaît évident qu'il existe une spécificité propre à la « civilisation » face aux disciplines établies, dont j'entreprends ici de cerner les contours.

1. L'inconfort de la « civilisation »

4. Dans cette tentative de caractérisation, un terme me vient spontanément à l'esprit : celui d'inconfort. Le mot même « civilisation » suscite une gêne. Il évoque, historiquement, une hiérarchie entre cultures, souvent implicite, où certaines étaient considérées comme « civilisées », tandis que d'autres étaient jugées moins avancées ou même « sauvages ». Ce concept a servi aux XIX^e et XX^e siècles (et sert parfois encore) à justifier des politiques coloniales et néocoloniales, sous couvert d'une « mission civilisatrice » visant à « moderniser » des peuples dont on dénigrait les pratiques culturelles ou invisibilisait les savoirs, au nom d'une perception unilatérale du progrès, des normes et des valeurs. On pourrait d'ailleurs voir dans l'usage de ce mot une approche francocentrée de la recherche telle qu'elle est organisée dans les Universités aujourd'hui encore, et même un possible risque de condescendance, voire d'arrogance, si nous nous arrêtons à ce double constat – inconfortable également : la recherche en « civilisation » n'existe qu'en France, d'une part, et elle concerne des recherches portant sur toutes les aires... exceptées la France, d'autre part.
5. En effet, « civilisation » est surtout associé aux études de langues étrangères, dans des départements ou des UFR dédiés, à l'instar l'UFR LCE Langues et Civilisations Étrangères de l'Université Paris Nanterre. Elle y désigne en gros – qu'il s'agisse de l'enseignement ou de la recherche – l'analyse des cultures, sociétés et institutions des pays où la langue cible est parlée. Dans les départements français de langues étrangères, la civilisation est une composante essentielle des cursus, aux côtés de la langue et de la littérature. En revanche, pour les étudiants des universités françaises, on ne

trouve pas de « département de civilisation française » en tant que tel. Les aspects culturels et sociétaux de la France sont principalement abordés dans les disciplines de l'histoire, des lettres ou des études de sociologie, plutôt que sous l'appellation « civilisation ». Cette observation soulève une distinction qui me semble révélatrice. Dans les études de langues étrangères, le terme « civilisation » désigne les aspects culturels, historiques et sociaux des pays où la langue cible est parlée, impliquant un besoin d'explorer et de comprendre des systèmes culturels distincts du nôtre. En revanche, il n'existe pas en France d'équivalent institutionnel à la « civilisation française », comme si la culture française ne nécessitait ni définition ni exploration approfondie, étant considérée comme allant de soi. Cette asymétrie suggère une vision implicite de la France comme modèle culturel central, où la « civilisation » serait un acquis naturel plutôt qu'un sujet d'étude. Elle révèle ainsi la permanence d'une certaine hiérarchisation, selon laquelle la « civilisation » s'impose comme objet d'analyse pour « l'autre », tandis que la France, en se dispensant de cette interrogation, perpétue une représentation d'elle-même comme norme universelle.

6. D'ailleurs, comme mentionné plus haut, la recherche en « civilisation » est bien spécifique au cadre universitaire français. Dans les autres pays, notamment dans le monde anglophone, les mêmes thèmes sont souvent abordés sous des intitulés comme « cultural studies » ou « area studies » (Rossignol, 2000 ; Boulet, 2019). Il s'agit d'examiner les dimensions culturelles, historiques et sociales d'une région ou d'un pays, mais sans l'emploi du terme « civilisation », qui reste davantage associé à des perspectives historicisantes passéistes, souvent perçues comme essentialisantes et peu propices aux analyses interculturelles ou critiques – que nous cherchons précisément à développer.

7. J'ai souvent ressenti un grand inconfort à l'étranger, sur le terrain, auprès de mes collègues, à me définir comme « civilisationniste » – moi, l'universitaire française, consciente de ma position d'énonciation. Et civilisationniste de l'« Amérique latine » de surcroît. La notion même de l'« Amérique latine » relève d'une perspective occidentalocentrée. Elle tend à invisibiliser de nombreux peuples qui n'ont rien de « latins » tout en étant pourtant « latino-américains » – autochtones et afro-descendants pour commencer. Dans ce contexte, l'utilisation de l'expression « Abya Yala » peut être préférée, bien que je ne l'emploierai pas dans ce texte, justement pour attirer l'attention des lectrices et lecteurs sur ce que peut avoir de cho-

quant l'expression « civilisation latino-américaine », que je continuerai d'écrire entre guillemets. Car il faut saisir l'étonnement des chercheuses et chercheurs, collègues, étudiantes et étudiants qui ne sont pas issus du monde académique français, à constater l'usage totalement banalisé de « civilisation latino-américaine » dans les universités françaises.

8. Et que dire encore de l'usage du singulier – « la civilisation latino-américaine » et non « les » – qui s'avère nécessairement uniformisateur et simplificateur ? Il constitue un nouveau facteur d'invisibilisation de la pluralité, diversité et complexité des sociétés et des cultures. Ce singulier, allié aux mots employés (« civilisation » et « Amérique latine » me concernant), me paraît d'autant plus dangereux. Mais le recours au pluriel (« les civilisations ») ne dissipe pas mon inconfort. « Les civilisations » au pluriel m'évoque – c'est peut-être personnel – des civilisations antiques et des empires lointains. Surtout, cela renvoie à un flou qui, englobant tout, ne désigne rien. L'exemple du Mucem (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) de Marseille illustre à mes yeux ce problème : le nom de l'institution renvoie à des espaces vastes aux délimitations floues (l'Europe, la Méditerranée) qui finissent par perdre toute précision. Au fond, que l'on privilégie le singulier ou le pluriel, l'essentiel du problème demeure : nous passons à côté de la question cruciale de la définition de la « civilisation », tant dans le champ de la recherche que dans celui de l'enseignement.
9. Pour ma part, j'ai choisi de maintenir une distance prudente vis-à-vis de la « civilisation », et particulièrement de la « civilisation latino-américaine » (l'usage des guillemets en témoigne). J'ajuste la façon de me présenter en fonction de mes interlocuteurs et des cadres disciplinaires en usage là où je me trouve. En France, il m'arrive de recourir à l'expression « civilisation latino-américaine » – sans me départir pour autant d'un certain malaise – conformément aux nomenclatures officielles. Ailleurs, je préfère définir plus précisément la nature de mes recherches en cours et m'identifier en fonction de celles-ci. Ainsi, en Équateur, lorsque j'aborde les questions éducatives des 19^e et 20^e siècles, je me présente comme une historienne de l'éducation. Mes recherches sur les politiques culturelles relèvent pour leur part de l'histoire culturelle – Jean-Louis Guereña (2007) inscrit d'ailleurs la « civilisation » dans le champ de l'histoire culturelle. Lorsque j'inclus des corpus littéraires et artistiques parmi les sources mobilisées, je tends à me positionner dans le champ des « études culturelles ». Cela a été le cas, par exemple, lors de mes recherches à la National Gallery de Singa-

pour, où je travaillais sur des sources relatives aux arts philippins de la fin du 19^e et de la première moitié du 20^e siècle, sans pour autant me sentir en droit de revendiquer l'étiquette d'historienne de l'art. Aujourd'hui, dans des contextes hors du cadre académique français, et face à la difficulté de circonscrire le champ de la « civilisation », je tends de plus en plus à opter pour l'étiquette des « Études » en écho aux « Studies », une approche qui permet une souplesse disciplinaire – mais sans résoudre pour autant le flou qui caractérise la notion de « civilisation ».

10. Le recours à « études » n'est pas non plus une solution pleinement satisfaisante. Si j'emploie l'expression « études latino-américaines », il reste ce terme « latino-américain » qui demeure problématique à mes yeux et qui pose des difficultés conceptuelles et méthodologiques, comme nous l'avons évoqué plus haut. J'évite donc, lorsque cela est possible, l'usage de « études latino-américaines » et préfère préciser l'aire géographique étudiée, comme « études équatoriennes » ou « équatorianistes » par exemple. De même, je parle des « études philippines » ou « philippinistes » lorsque mes recherches abordent les Philippines, sans jamais les généraliser à des « études asiatiques » (*Asian Studies*), trop vagues, qui existent pourtant dans de nombreuses universités hors d'Europe, en particulier dans le monde anglophone. Cela étant dit, cette approche nationale me laisse également avec un sentiment d'inconfort, surtout face à problématiques renvoyant à des réalités culturelles marquées par les circulations transnationales, les transferts, les processus de (re)formulation et de (re)sémantisation complexes – en particulier dans le cas de mes recherches philippinistes sur la période 1898-1946, caractérisée par des reconfigurations coloniales.
11. Finalement, c'est peut-être l'inconfort lui-même qui caractérise le mieux la recherche en « civilisation » : un inconfort issu de la difficulté à trouver une définition qui rende justice aux champs d'étude investis, mais également un inconfort lié à l'emploi de termes – pourtant en usage – qui mobilisent des idées et des représentations que mes propres recherches interrogent et tendent à invalider. Marie-Jeanne Rossignol (2000 ; 14) parle d'ailleurs d'un « « malaise » de la civilisation » dans le cas des études anglophones.

2. Proposition de définition : vers l’interdisciplinarité

12. Essayons néanmoins de dépasser cet inconfort et d’adopter, avec toute la précaution nécessaire, l’usage des termes « civilisation » et, plus spécifiquement, « civilisation latino-américaine », bien qu’ils demeurent empreints d’interrogations. Marie-Jeanne Rossignol parle de la « civilisation » étasunienne comme d’un « carrefour disciplinaire à géométrie variable » (2000 ; 16). Jean-Louis Guereña (2007) définit la « civilisation » dans le cadre de l’hispanisme par ce qu’elle n’est pas : ni études linguistiques, ni littérature. Elle représenterait donc « tout le reste ». Tentons alors de cerner ce « reste » et de proposer une définition à la fois précise et inclusive, capable d’embrasser la diversité des domaines que recouvre la « civilisation » en tant que champ de recherche. Ce qui suit constitue une esquisse nécessairement perfectible, élaborée lors du séminaire GRECUN en avril 2024.
13. La « civilisation » en tant que champ de recherche désigne l’étude approfondie des sociétés humaines – et je précise, après ce qui a été expliqué plus haut, non françaises –, de leurs institutions, des expressions culturelles qui les caractérisent et des valeurs qui les distinguent. Le champ est vaste. La « civilisation » s’intéresse, en effet, aux systèmes de croyances, aux structures sociales, aux relations économiques, aux pratiques artistiques, aux codes moraux et aux symboles partagés qui façonnent les modes de vie et l’identité collective des groupes. Dans la recherche en « civilisation », on cherche à comprendre comment les sociétés évoluent et interagissent avec leur environnement et les autres cultures, et comment elles construisent des cadres de référence et des héritages durables. En somme, l’étude de la civilisation explore les processus par lesquels les groupes humains développent des structures complexes, accumulent des connaissances et génèrent des pratiques qui influencent la vie des générations futures. Elle s’inscrit donc dans une démarche de compréhension globale, impliquant des perspectives diachroniques et synchroniques pour mieux saisir les continuités, les ruptures et les hybridations dans l’histoire.
14. Cette définition, bien qu’imparfaite, me semble la plus fidèle aux travaux recensés par la SoFHIA, qu’il s’agisse de la « civilisation » de l’Espagne ou de celle de « l’Amérique latine » (employée ici au singulier selon la nomenclature officielle). Elle pourrait également s’appliquer aux autres aires culturelles représentées dans les départements de langue et dans les

groupes de recherche de l'université française, telles que les aires germanophones, lusophones ou anglophones, pour n'en citer que quelques-unes. Il convient néanmoins de reconnaître les nombreux défis conceptuels et méthodologiques qu'elle soulève. Justement, dans la quête de définition de la « civilisation » comme champ de recherche, un autre critère se révèle pertinent : l'interdisciplinarité. La « civilisation » suppose et même repose sur une approche interdisciplinaire, qui mobilise des outils empruntés aux diverses disciplines des Sciences humaines et sociales, à l'histoire, l'anthropologie ou la sociologie notamment, mais aussi aux études littéraires et artistiques, aux sciences de la communication, aux études juridiques et économiques, à la philosophie, selon les objets d'étude. La « civilisation » procède de façon intégrative, si bien que l'on peut parler de transdisciplinarité également. La « civilisation » transcende les frontières des disciplines pour mieux appréhender la complexité des phénomènes socioculturels étudiés.

15. Il est évident que je ne simplifie guère en recourant à l'idée d'interdisciplinarité ou à celle de transdisciplinarité, qui rendent difficile l'établissement de frontières clairement définies. Cette complexité découle de la notion même d'interdisciplinarité, souvent réduite à des oppositions simplistes (interdisciplinarité *vs* monodisciplinarité) ou associée à des conceptions vagues en lien avec la multidisciplinarité. Dans mon expérience, l'interdisciplinarité s'est révélée être une nécessité croissante pour aborder les questions de recherche complexes que j'explore, telles que les identités collectives – qu'elles soient nationales, régionales, autochtones ou de genre – à travers la construction de représentations, de référents symboliques et de figures allégoriques, pour appréhender les imaginaires qui les sous-tendent. Ma perspective s'inspire des travaux de Benedict Anderson (2002), en particulier de la notion de « communautés imaginées », pour comprendre comment ces identités collectives émergent, se définissent et se structurent, depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, ma réflexion s'élargit aux questions de politiques patrimoniales, de ré-indigénisation et d'ethnogenèse, qui sont les manifestations parfois performatives de représentations identitaires en construction. Anderson préconisait une approche textuelle, privilégiant l'analyse croisée des sources, des discours politiques, des essais, des corpus littéraires et artistiques, pour compléter les approches plus traditionnelles de l'histoire. Dans mon cas, le travail sur les archives effectué dans le cadre d'une thèse s'inscrivant dans le domaine de l'histoire de l'éducation a débouché sur des problématiques liées aux questions des représen-

tations (des altérités et de soi), qui m’ont amenée à acquérir de nouveaux savoirs, de nouveaux outils conceptuels et de nouvelles méthodes de recherche – nécessitant une collaboration croissante avec d’autres chercheuses et chercheurs au sein de réseaux eux-mêmes interdisciplinaires.

3. Langue du corpus et rattachement institutionnel : les seuls critères objectivables ?

16. En réalité, la définition proposée précédemment ne résout en rien l’inconfort qui caractérise la « civilisation » : le problème de nomenclature continue de se poser de manière aiguë. Car l’usage du terme « civilisation » (quand bien même on parviendrait à se mettre d’accord) reste associé, dans la section CNU 14 Études romanes, à des aires géographiques et culturelles spécifiques : l’Espagne ou bien l’Amérique latine. Cette distinction existe également dans les cursus des licences d’espagnol et de LEA, où l’on propose des enseignements en « civilisation espagnole » et en « civilisation latino-américaine ». Pourtant, même en adoptant ces catégories, les expressions admises de « civilisation de l’Espagne » ou de « civilisation latino-américaine » ne me permettent pas de définir un pan entier de ma recherche. En effet, mes travaux récents portent sur les imaginaires nationaux philippins entre 1898 et 1946, en s’appuyant sur un corpus en langue espagnole. Or, après 1898, il est communément admis que l’histoire des Philippines ne se rattache plus à l’Espagne et à son histoire coloniale, mais aux États-Unis – ce qui a conduit à une réduction progressive de l’usage de l’espagnol dans l’archipel. En ce sens, ma recherche ne relève pas de la « civilisation de l’Espagne », mais elle ne s’intègre pas non plus dans la « civilisation des États-Unis », bien qu’elle entrecroise l’histoire américaine. L’enjeu de cette recherche est d’analyser la construction d’un projet national philippin en dialogue avec le contexte de reconfiguration coloniale singulière que connaît l’archipel, où la langue de l’ancien colonisateur, l’espagnol, devient paradoxalement un outil de résistance face à la nouvelle tutelle, américaine. Le concept d’« hispanophonie », par analogie avec celui de la francophonie, semble dès lors plus adapté : il permet d’intégrer l’héritage linguistique et culturel hispanique dans l’étude de la période sous tutelle américaine puis japonaise, en révélant des continuités culturelles transfrontalières elles-mêmes en reformulation, appréhendées depuis la perspective des acteurs et agents philippins. Les Philippines sont le centre

dans cette recherche, et non cette périphérie plus ou moins lointaine qu'elles restent parfois quand elles sont abordées par la « civilisation de l'Espagne » ou bien la « civilisation des États-Unis ». Toutefois, ce concept d'hispanophonie reste en marge des nomenclatures établies, illustrant les limites des cadres actuels pour appréhender des dynamiques culturelles situées en dehors des aires linguistiques conventionnelles. Force est de le constater, malgré une première tentative de clarification, le cadre conceptuel de la « civilisation » reste problématique, puisqu'il s'agit toujours de définir une « civilisation de... ». Or, ce complément demeure impropre et insaisissable (« latino-américaine ») et/ou ne correspond pas aux nomenclatures officielles en vigueur (« hispanophonie »). Ainsi, la question de mon identité « civilisationniste » reste en suspens et constitue un défi.

17. Mon parcours se caractérise par une diversité géographique (de l'Équateur aux Philippines en passant par la Colombie et, ponctuellement, le Mexique) et thématique (éducation, politiques culturelles, nationalismes, mémoires et patrimoines). Mon champ d'étude s'est d'abord centré sur l'histoire de l'éducation, pour ensuite s'élargir aux nationalismes en tant que « communautés imaginées » dans le modèle de l'État-nation. Ces perspectives abordent des enjeux propres à l'histoire politique et culturelle. Elles englobent des questions comme la « race », mais aussi des approches issues des études de genre et des théories décoloniales. Dans ce cadre, des concepts essentiels comme la « colonialité du pouvoir » et la « colonialité du savoir », formulés par Quijano (2014), sont mobilisés. Mes recherches interrogent également les mémoires collectives, tant celles qui ont été institutionnalisées dans les politiques culturelles et de patrimonialisation, que celles qui demeurent latentes ou souterraines (Pollak, 2006) depuis la perspective des *Memory Studies*. Cette diversité géographique et thématique se reflète évidemment dans la pluralité des corpus étudiés : depuis les archives traditionnelles pour le dire simplement, documents officiels, à caractère juridique, essais, rapports, revues et journaux, jusqu'aux ego-documents (correspondances, journaux intimes, albums de famille, par exemple), manuels scolaires, objets artistiques, en passant par la littérature, ainsi que toutes les sources porteuses des discours produits sur les/ et produisant des référents, motifs, clichés, topiques, métaphores, allégories ou emblèmes. Un premier facteur de cohérence interne dans ce corpus d'apparence hétéroclite réside dans l'objet d'étude, les imaginaires nationaux de la seconde moitié du 20^e et de la première moitié du 19^e siècle, malgré des incursions

ponctuelles dans le temps dit présent. Il s’agit là d’une perspective d’historien axée sur les aires culturelles hispanophones. Alors pourquoi la catégorie de « civilisation », si celle d’histoire pourrait suffire ? D’ailleurs, les travaux en histoire culturelle croisent également les sources comme je le fais, y compris littéraires. Je n’ai finalement pas besoin de « civilisation » pour me définir.

18. En réalité, c’est la question de la langue du corpus qui s’avère ici centrale : elle confère à une recherche son caractère proprement « civilisationnel ». Ce faisant, elle renforce l’idée que toute « civilisation » s’organise nécessairement autour d’un référent spécifique. Autrement dit, il n’existe de « civilisation » que « de » quelque chose, et dans mon cas, un quelque chose en langue espagnole. Cet objet peut être spatialement défini (Espagne, Argentine, Mexique...), mais il repose fondamentalement sur la langue commune des corpus étudiés. Contrairement à l’histoire, conçue comme une discipline autonome sans le « de », la « civilisation » est intrinsèquement attachée à ce « de » spécifique, qu’il s’agisse de l’Équateur, de la Colombie ou des Philippines – et des Philippines hispanophones, car dans ce dernier cas la précision linguistique s’avère indispensable pour caractériser le champ de la recherche.
19. Cela nous amène à définir le « civilisationniste » autrement que par ses activités de recherche : par ses activités d’enseignement principalement. Le lien intrinsèque entre recherche et enseignement apparaît dans le cas du « civilisationniste » : il enseigne (l’histoire ou une autre discipline des Sciences humaines et sociales) dans le cadre d’un département de langue – dans mon cas, dans un département d’espagnol. Ce constat met en lumière un profil particulier de chercheur : celui des enseignants-chercheurs à l’Université, dans les UFR Langues et Civilisations Étrangères (LCE) françaises. Ainsi, on ne trouve pas de « civilisationniste » dans les institutions exclusivement dédiées à la recherche comme le CNRS, ni dans les Instituts ou les Écoles, lesquels n’offrent pas de cursus en langue bien qu’ils puissent proposer des cursus axés sur l’Amérique dite latine, tels que l’EHESS ou l’IHEAL. Les classifications y sont en réalité celles établies par les sections CNU. Ces chercheurs, bien qu’ils ne se revendiquent pas « civilisationnistes », produisent pourtant des analyses « civilisationnelles » lorsqu’ils s’intéressent aux objets socioculturels.

20. Le rôle central de la langue dans la structuration de la « civilisation », et d’une langue reconnue par la classification CNU de surcroît, est également visible dans le fait que les chercheuses et chercheurs travaillant sur des groupes de l’Amérique dite latine dont la langue n’est pas une langue CNU comme le portugais ou l’espagnol (par exemple, certaines communautés autochtones) relèvent de disciplines telles que l’anthropologie, l’ethnologie ou la sociologie. Ainsi, contrairement aux enseignants-chercheurs qui explorent des objets associés à la langue espagnole (s’agissant de la section CNU 14 Études romanes) et qui enseignent dans des départements de langue, ces chercheurs-là ne feraient pas de la « civilisation », même s’ils produisent, eux aussi, des analyses socioculturelles pointues. Le rattachement à un cadre universitaire spécifique – UFR LCE, département de langue LLCER et LEA – reste donc, en définitive, le seul critère stable et objectivable pour définir la « civilisation ». Pour Caron et Rolland-Diamond (2018), « la civilisation vit recluse et peine à franchir les murs des départements et UFR où elle est enseignée ». En dehors des départements de langue et des UFR LCE, il n’existe pas de « civilisationniste ».
21. Cela continue de générer des situations inconfortables, pouvant s’apparenter, du moins me concernant, en tant que professeure des Universités rattachée à une UFR LCE, au sentiment de souffrir d’une forme de trouble dissociatif de l’identité académique, lorsque je dois présenter et définir la nature de mes travaux. En l’occurrence, mon identité est double : d’un côté, celle de l’histoire culturelle, de l’autre, celle de la langue. En outre, mes recherches s’appuient sur des ancrages disciplinaires et géographiques diversifiés, nous l’avons vu. Des tensions naissent forcément entre, d’une part, la pluralité des approches et des sujets qui alimentent mes recherches et, d’autre part, les cadres normatifs qui tendent à les restreindre, rendant mon identité scientifique nécessairement trouble et insatisfaisante.
22. Mais ces tensions, loin de dénoter une dissonance, peuvent aussi rendre compte d’une dynamique propre à la « civilisation », qui évoque alors un dialogue entre des « personnalités » académiques, où la langue, la culture et l’histoire se rencontrent pour générer une approche interdisciplinaire. En ce sens, le « civilisationniste » ne souffrirait pas de trouble identitaire, de division ni de clivage, mais incarnerait la capacité à intégrer des perspectives variées dans une même réflexion cohérente. La distinction avec la multidisciplinarité devient alors essentielle : tandis que la multidisciplinarité juxtapose les domaines sans nécessairement les intégrer, l’inter-

disciplinarité, et plus encore la transdisciplinarité permettent aux chercheuses et chercheurs de dépasser les frontières méthodologiques. On peut d’ailleurs considérer la « civilisation » comme un engagement intellectuel vers la compréhension intégrée des phénomènes étudiés. Cette approche transdisciplinaire exige un équilibre délicat, si bien que la « civilisation », qui suppose de naviguer entre des outils et des savoirs multiples, s’avère être un exercice périlleux.

4. La « civilisation » en transdisciplinarité : un exercice périlleux

23. Répondre à la question « Qu’est-ce que la civilisation ? » sans passer par la case du rattachement à un département de langue dans une université française, c’est poser une autre question, celle de la méthode et de la boîte à outils propre à chaque chercheur. Cela suppose un geste radical au sens étymologique du terme : revenir à la racine même de nos pratiques.
24. Il me semble que la « civilisation » implique un processus de construction épistémologique profondément ancré dans l’hybridation des savoirs. En ce sens, la « civilisation » serait davantage du côté de la transdisciplinarité que de l’interdisciplinarité, car si, dans les deux cas, la recherche dépasse les limites d’une seule discipline, la transdisciplinarité va plus loin, en cherchant non seulement à combiner les disciplines mais à transcender leurs frontières en créant un nouveau cadre théorique et, également, le cas échéant, en intégrant des perspectives autres que celles portées par des universitaires et penseurs reconnus par le monde académique (Nicolescu, 1996 ; Centre International de Recherches et Études Transdisciplinaires CIRET). Ce processus passe nécessairement par une collaboration interdisciplinaire, car la complexité des objets étudiés requiert des synergies entre les différents domaines mobilisés. Il peut prendre la forme d’une collaboration intra-sectionnelle (Prud’homme & Gingras, 2015), entre chercheuses et chercheurs des sciences humaines et sociales (SHS), ce qui reste le cadre le plus fréquent, du moins dans mon cas. Cependant, cette collaboration peut également être extra-sectionnelle, hors les SHS, comme dans le projet GRESEL - AI Generation Results Enriched with Simplified Explanations based on Linguistic features, un « Proyecto de Generación de Conocimiento » du Ministerio de Ciencia, Innovación y Universidades de l’Espagne, co-porté

par la Universidad Autónoma de Madrid (volet informatique et Intelligence artificielle) et la UNED (volet analyse des corpus). L'équipe des chercheuses et chercheurs en SHS dont je fais partie collabore avec des ingénieurs, programmeurs et informaticiens, afin d'entraîner une IA à analyser un vaste corpus de presse en espagnol dans le but de cerner les relations coloniales et postcoloniales entre l'Espagne, les Philippines, Cuba et Porto Rico. La force de la « civilisation », paradoxalement, réside dans sa fluidité, dans son caractère non identifié ou mal identifié. Cette plasticité permettrait plus facilement l'ouverture de nouvelles perspectives et la création d'espaces épistémologiques inédits – d'où ma préférence pour l'idée de transdisciplinarité, plutôt que d'interdisciplinarité.

25. Cependant, le caractère heuristique de la démarche « civilisationnelle », bien que prometteur, comporte des risques importants : si elle est par nature transdisciplinaire, alors la « civilisation » nous place constamment sur un terrain instable. Elle est périlleuse pour deux raisons principales. Premièrement, la transdisciplinarité de la recherche se développe dans un cadre institutionnel où, nous l'avons vu, les étiquettes disciplinaires dominent. Or, nos outils et (souvent même) nos vocabulaires remettent en question cette idée de spécialisation, encore largement utilisée pour évaluer la recherche et asseoir la légitimité académique. Cela est particulièrement évident lors du dépôt de candidatures à des financements pour nos projets de recherche, où il nous est demandé de cocher des cases correspondant à des champs disciplinaires bien définis. Ces cases ne rendent pas compte des domaines abordés : pas d'« Études de la mémoire » (*Memory Studies*) à cocher, ni même d'« Études culturelles » (*Cultural Studies*), dans les appels auxquels j'ai récemment répondu. Il me faut choisir entre histoire, anthropologie ou sociologie, parfois muséologie et patrimoine, des domaines dans lesquelles ne s'inscrivent que partiellement les projets déposés.

26. Deuxièmement, la transdisciplinarité impose une rigueur théorique et une justification méthodologique encore plus solides que dans les domaines traditionnels des SHS. Entreprendre des recherches en « civilisation » soulève en effet un défi épistémologique majeur : comment justifier un travail qui dépasse les frontières disciplinaires tout en conservant une rigueur scientifique ? Ce défi n'est pas seulement d'ordre méthodologique, mais soulève la question de la légitimité, tant pour nos recherches que pour nous-mêmes en tant que chercheuses et chercheurs. Comme l'ont montré

Prud'homme et Gingras (2015), les collaborations inter et transdisciplinaires se heurtent aux structures institutionnelles qui, en favorisant la segmentation disciplinaire et la spécialisation, entravent l'évolution des carrières et la reconnaissance des travaux dans des champs plus fluides. En somme, interroger ce qu'est ou peut être la « civilisation » revient à s'interroger sur notre légitimité à œuvrer dans un espace académique qui nous expose à des obstacles.

27. Pour ma part, je recenserai les difficultés suivantes, qui peuvent illustrer la richesse mais aussi les risques d'une recherche en « civilisation ». Tout d'abord, il est souvent reproché à la « civilisation » de privilégier la description au détriment de la conceptualisation, ou bien de se disperser. La diversité des objets d'étude de la « civilisation » est alors perçue comme une faiblesse, une dilution de la rigueur scientifique. C'est le constat qu'effectue également Valérie Boulet (2019), enseignante-chercheuse en « civilisation » de l'Irlande dans le département LEA de l'Université de Lorraine, dans un article qui revient également sur les heurs et malheurs des « civilisationnistes ». Ces derniers doivent constamment justifier leur approche.
28. Les méthodes et objets d'étude, souvent mal compris par les disciplines dites traditionnelles, nécessitent alors des efforts répétés pour démontrer leur pertinence. Cela contraint à adopter une posture que je décrirais comme « contorsionniste », qui cherche à s'adapter aux cadres académiques souvent peu compatibles avec les démarches transdisciplinaires. Comme cela a été dit, cette posture devient particulièrement problématique lorsqu'il s'agit de financements. En effet, dans les appels, aucun fonds spécifique n'est attribué à la « civilisation », obligeant les chercheuses et chercheurs à déposer leurs projets dans des domaines souvent connexes. Ces projets sont alors évalués selon des grilles de lecture disciplinaires peu adaptées à la nature de l'objet d'étude, ce qui limite les chances de succès.
29. Par conséquent, la « civilisation » exige la polyvalence de la part des chercheuses et des chercheurs. Il s'agit de maîtriser des compétences variées : analyse littéraire, méthodologies historiques et sociologiques, entre autres. En réalité, les « civilisationnistes » doivent acquérir une compétence supplémentaire, celle de la « négociation méthodologique ». Je reprends cette expression forgée par Prud'homme et Gingras (2015 ; 48) pour décrire le travail en réseau interdisciplinaire, mais en l'appliquant à ce que semble être un trait caractéristique de la recherche en « civilisation » :

emprunter des outils à différentes disciplines et créer de nouvelles méthodes, adaptées à l'exploration de l'objet d'étude. La compétence en « négociation méthodologique » exige flexibilité épistémique, capacité d'interprétation et adaptation créative, lesquelles peuvent être considérées comme les richesses de la démarche « civilisationnelle ».

30. Dans ce cadre, la formation continue et l'autoformation aux méthodes, aux pensées et aux approches « autres » sont essentielles, même si elles supposent du temps et de l'énergie. Il s'agit, encore une fois, d'un défi pour les « civilisationnistes ». Celui-ci met en évidence la curiosité au cœur même de la « civilisation », mais il confronte aussi les chercheuses et chercheurs à de nouveaux obstacles liés à l'organisation actuelle du travail dans les universités. En effet, la pression accrue pour publier rapidement, la charge administrative et les responsabilités pédagogiques laissent peu de place à des formations approfondies. Cette structure du travail universitaire, axée sur l'efficacité immédiate et la performance quantifiable, complique l'acquisition de la compétence en « négociation méthodologique » et freine la mise en œuvre de nouveaux apprentissages enrichissants mais chronophages. Le risque est alors de limiter l'innovation et la diversité des recherches en « civilisation ».

Conclusion : un projet épistémologique ?

31. Selon Caron et Rolland-Diamond (2018), le terme « civilisation » a perdu de sa pertinence et devrait être repensé, car il n'a évolué ni en discipline ni en champ de savoir structuré. Il renvoie en réalité à une approche, à une démarche critique. Ce qui a pour effet de confronter les « civilisationnistes » à une série de risques et d'obstacles, notamment en termes de reconnaissance et de légitimité, liés à l'absence d'un cadre théorique unifié et de méthodologies clairement établies. L'urgence de repenser le terme « civilisation » réside aussi dans le fait qu'il porte une connotation historique et idéologique qui le rend peu adapté à des recherches aspirant à une compréhension nuancée des dynamiques culturelles. Mais se défaire du terme ne signifie pas pour autant abandonner une démarche qui peut aussi être une approche critique en transdisciplinarité, adoptant des méthodologies hybrides.

32. Car la notion de « civilisation » peut illustrer ce que Morin (1986) qualifie d'« épistémologie de la complexité », dont l'objectif serait de produire des savoirs aux sources plurielles en maintenant la rigueur méthodologique et critique propre à toute entreprise scientifique. La « civilisation » nécessite une appellation renouvelée qui reste à inventer, mais elle pourrait être envisagée comme un exercice de méta-disciplinarité. La méta-disciplinarité (Morin ;1986) transcende les catégories disciplinaires en créant des pratiques transversales reliant les différents domaines à un niveau supérieur qui est l'objet d'étude hybride ; les notions de « ecuatorianidad » ou de « filipinidad », par exemple, en ce qui me concerne, pourraient constituer des points d'ancrage pour l'analyse transdisciplinaire. La méta-disciplinarité requiert aussi une méta-position, notion que Hermans (2016) développe dans le contexte de la théorie dialogique, mais qui nous semble pertinente ici, car elle suppose la prise de recul pour évaluer toutes les perspectives, dans leur multiplicité, sans *a priori*. Envisager la « civilisation » comme un projet épistémologique peut constituer une ambition exigeante dont la réalisation demeure très incertaine, mais elle a le mérite de questionner nos pratiques, tant en termes d'innovation thématique que méthodologique.

Références citées

ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002.

BOULLET Vanessa, « La civilisation économique : interdisciplinarité exemplaire ou limite de l'interdisciplinarité ? », *Revue Française de Civilisation Britannique*, n° XXIV-1, mars 2019, <http://journals.openedition.org/rfcb/2917>, DOI: <https://doi.org/10.4000/rfcb.2917>, consulté le 30 octobre 2024.

CARON Nathalie, ROLLAND-DIAMOND Caroline, « Des sciences sociales en filière LLCER ou pourquoi le mot civilisation ne convient plus en études étrangères », *The Conversation*, 26 août 2018, <https://theconversation.com/des-sciences-sociales-en-filiere-llcer-ou-pourquoi-le-mot-civilisation-ne-convient-plus-en-etudes-etrangeres-94061>, consulté le 30 octobre 2024.

Centre International de Recherches et Études Transdisciplinaires (CIRET), site internet, <https://ciret.hypotheses.org>; voir aussi <https://ciret-transdisciplinarity.org/index.php>, consulté le 31 octobre 2024.

GUEREÑA Jean-Louis, « Civilisationnistes ou historiens ? », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, n° 1, 2007, <http://journals.openedition.org/ccec/117>, DOI 10.4000/ccec.117, consulté le 30 octobre 2024.

GRECUN, « Programme du séminaire », <https://criia.parisnanterre.fr/navigation/manifestations/seminaires-du-printemps-grecun-2024>, consulté le 30 octobre 2024.

HERMANS Hubert J.M, *The Possible: A Sociocultural Theory*, New York, Oxford University Press, 2016.

MINTZBERG Henry, *Structure et dynamique des organisation*, Paris, Eyrolles, 1982.

MORIN Edgar, *La méthode. 3. La connaissance de la connaissance*, Paris, Seuil, 1986.

_____, « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires*, n° 2, juin 1994, <https://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php>, consulté le 30 octobre 2024.

NICOLECU Basarab, *La transdisciplinarité. Manifeste*, Monaco, Éditions du Rocher, 1996.

POLLAK Michael, *Memoria, olvido y silencio*, Buenos Aires, Al Margen editorial, 2006.

PRUD'HOMME Julien, GINGRAS Yves, « Les collaborations interdisciplinaires : raisons et obstacles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 210, n° 5, 2015, p. 40-49.

QUIJANO Aníbal, « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina », *Cuestiones y horizontes : de la dependencia histórico-estructural*

E. SINARDET, « Essai de caractérisation de la “civilisation”... »

a la colonialidad/descolonialidad del poder, THÉRENTY Marie-Éve, VAILLANT Alain (dir.), Buenos Aires, CLACSO, 2014, p. 777-832.

ROSSIGNOL Marie-Jeanne, « Quelle(s) discipline(s) pour la civilisation ? », *Revue Française d'Études Américaines*, 2000, n° 83, p. 13-27.

Société française des hispanistes et ibéro-américanistes de l'enseignement supérieur (SoFHIA), Site internet, <https://hispanistes.fr/index.php/sofhia/presentation/qui-sommes-nous>, consulté le 31 octobre 2024.